

TROISTORRENTS-MORGINS INFORMATION

Eté 2024 | N° 161



Administration
Présentation des
comptes 2023
P. 8-13

Bourgeoisie
Journée
des Bourgeois
P. 14

Patrimoine
Restauration de l'église
de Troistorrents
P. 20-21

L'AVENIR DE NOTRE TOURISME : RÉSOLUMENT RÉGIONAL

Par Henri-Pierre Galletti, président du Conseil d'administration de Région Dents du Midi



”

*Nous avons besoin de vous,
parce que s'il est possible
d'aller plus vite tout seul,
il est par contre sûr qu'ensemble,
nous irons plus loin.*

”

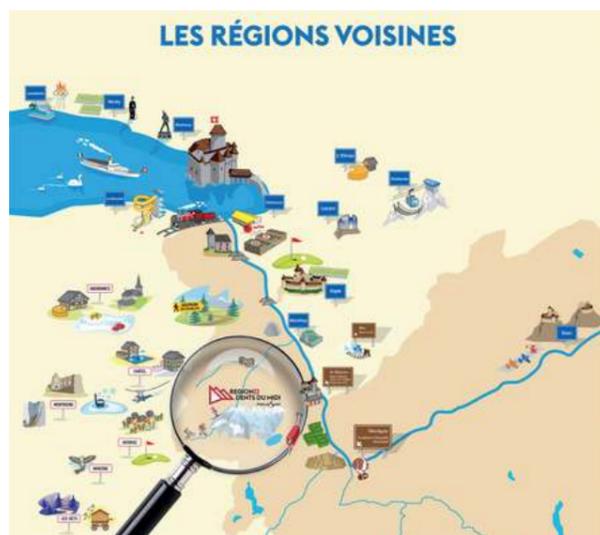
Certains de nos prédécesseurs ont vu loin et clair. Ils ont notamment cherché à s'unir par-delà la frontière et à aligner leur vision d'un tourisme franco-helvétique relié par les hauts de notre territoire, donnant ainsi naissance à un géant : le domaine des Portes du Soleil. C'était il y a une soixantaine d'années. Les grandes visions ne meurent pas. Elles évoluent.

Certains pensent peut-être lire l'avenir dans le marc de leur café ; dans le val d'Illeiez, on a trouvé un peu plus sérieux de réfléchir en termes de vision régionale à l'horizon 2040, voire plus loin. En s'affranchissant des esprits de clochers, en relevant nos forces, nos faiblesses et aussi en s'intéressant à ce que nos voisins ont à proposer, en plaine, en direction du Léman, du coude du Rhône et en face dans le Chablais vaudois. Parce que dans les faits, en se mettant à la place de vacanciers en séjour dans notre belle vallée, le territoire de jeu disponible dans un temps de déplacement d'une petite heure est juste incroyable : du Musée olympique à Glacier 3000, en passant par la Fondation Barry, le Théâtre du Crochetan, les Mines de Sel ou de nombreux bains thermaux. Les attentes de nos hôtes ont évolué ; la traditionnelle semaine de 7 jours consécutifs à skis a depuis longtemps laissé la place à des pratiques vacancières autrement plus variées, entre sport et culture, ou plaisirs culinaires et délassement dans des eaux bouillonnantes. Nos hôtes ont la possibilité de sauter dans le train ou dans leur véhicule pour aller découvrir les trésors d'une région qui a déjà, aujourd'hui, tant à offrir.

L'autre volet de notre développement touristique régional consiste, évidemment, à imaginer la façon la plus pertinente et la plus originale de se projeter dans le futur. Repenser nos infrastructures et les services qui les accompagneront en tenant compte

des incontournables réalités que sont le respect environnemental, le réchauffement climatique, une saison hivernale qui se raccourcit, une belle saison qui glisse jusqu'aux portes de novembre, etc.

C'est à la lumière de ce paradigme planétaire en évolution qu'il est nécessaire aujourd'hui de poser la vision de notre ambition touristique, puis de s'accorder autour d'une stratégie commune à tous les acteurs, de laquelle déboucheront des projets coordonnés et utiles à tous, citoyens, résidents secondaires et vacanciers de passage. Et c'est à ce délicat travail de définition de notre avenir que nous vous invitons à participer dès maintenant. Les réunions d'information et d'échanges ont commencé, notamment à Troistorrents ; les échanges se poursuivront dans les mois à venir. Nous avons besoin de vous, parce que s'il est possible d'aller plus vite tout seul, il est par contre sûr qu'ensemble, nous irons plus loin.



2023 EN QUELQUES CHIFFRES

Par Corinne Cipolla, présidente

Pour la Commune, l'exercice 2023 se termine officiellement en juin, avec la présentation des comptes à l'assemblée primaire. L'occasion de revenir sur l'année avec quelques chiffres et moments-clés.

20 séances ordinaires de Conseil, **3** séances stratégiques en journée et **2** jours complets consacrés à l'élaboration du budget 2024 : au total, le Conseil communal s'est réuni **25** fois en 2023 alors que les commissions communales ont tenu séance à **63** reprises.

Si la fin d'année 2023 a été marquée par les intempéries de novembre et décembre, le restant de l'année s'est déroulé sans événement majeur. Parmi les sujets ayant occupé le Conseil communal, nous pouvons citer :

- › La révision du PAZ et du RCCZ avec, comme moment-clé, l'approbation par l'assemblée primaire de la prolongation de la zone réservée en mai.
- › La révision des règlements concernant l'alimentation en eau potable et les eaux à évacuer (plus d'informations en page 8).
- › La poursuite de l'étude pour la fusion des triages forestiers (plus d'informations en page 7).
- › La mobilité, avec notamment la finalisation du plan directeur communal, de la politique de stationnement, effective depuis le 1^{er} janvier 2024, et la mise en place d'une commission mobilité.
- › « Morgins Demain », avec la poursuite des réflexions liées à l'aménagement de la place du village et à la mobilité, la constitution d'un groupe de travail dédié à la modernisation du Centre sportif et du secteur du Géant ainsi que le mandat pour l'élaboration d'une vision directrice 4 saisons et d'un masterplan pour le centre sportif et le secteur du Géant.
- › La finalisation de l'étude ayant permis d'identifier les besoins, pour les 15 à 20 prochaines années, au niveau de l'école, des structures de la petite enfance, de l'EMS et des espaces à disposition des sociétés locales, et de déterminer les scénarios à envisager pour y répondre. Une première décision a été la mise en place d'un groupe de travail dédié à l'avenir de l'EMS, composé de représentants des 3 Communes de la vallée et de la Fondation des 3 Sapins.
- › La mise en place d'un pavillon provisoire pour l'école.
- › La rénovation de l'Auberge de la Bourgeoisie.
- › Le projet de rénovation de l'école du Jorat.

2 assemblées primaires ordinaires et **1** assemblée extraordinaire, **2** soirées de présentation du bilan de mi-législature en janvier avec la participation de plus de 150 personnes et **1** séance d'information dédiée à la mobilité en novembre, avec la présence de plus de 200 personnes : autant d'occasions formelles d'aller à la rencontre de la population et d'être à son écoute.



↗ Organisées fin janvier 2023 et ayant réuni près de 150 personnes, les 2 soirées consacrées à la présentation du bilan de mi-législature avaient pour objectif de favoriser les échanges et la participation citoyenne tout en assurant une communication transparente

122 autorisations de construire délivrées, près de **10'000** taxes notifiées (déchets, eau potable, eaux usées et déchets) et de **15'000** correspondances traitées, **des millions** de pas faits par nos équipes techniques pour entretenir nos places, chemins, forêts, bâtiments et réseaux, **21'597** prêts enregistrés à la bibliothèque et **299** enfants accueillis par notre crèche-nurserie et UAPE : jour après jour, nos services communaux s'engagent au service de notre population.

57 autorisations de manifestations délivrées par le Conseil communal : grâce à nos sociétés locales et nos commissions communales, nos villages sont régulièrement animés.



↗ Avec près de 12'000 visiteurs, les 1^{ers} Championnats du monde auront été l'événement-phare de 2023. Rendez-vous en 2025 pour la 2^e édition.

LES DÉCISIONS DU CONSEIL COMMUNAL EN BREF

Le Conseil communal vous informe des décisions prises entre février et avril 2024.

Engagement personnel communal

Le Conseil communal accepte les engagements suivants :

- Mme Sonia Bellon au poste d'auxiliaire de nettoyage, avec entrée en fonction au 1^{er} juin 2024.
- Mme Oléna Bychek au poste d'auxiliaire pour la cantine de Morgins, avec entrée en fonction dès le 19 février 2024.
- M. Dario Dos Santos en qualité d'apprenti agent d'exploitation de 2^e année, dès le 2 avril 2024.
- Mme Cédrine Rouiller-Monay et Mme Julie Marclay comme apprenties ASE auprès de la crèche-nurserie Le Parachute, dès la prochaine année scolaire 2024-2025.
- Mme Anne-Sophie Udressy comme stagiaire auprès de la crèche-nurserie Le Parachute, pour l'année scolaire 2024-2025.
- M. André Laurençon pour le poste d'apprenti forestier-bûcheron dès la rentrée scolaire 2024.

Changement de traiteur pour les repas de la crèche et adaptation de prix

Suite à la résiliation du contrat de livraison des repas de la crèche par le prestataire actuel, le Conseil communal accepte l'offre du traiteur Les Saveurs de Yoann Sàrl, pour le prix de CHF 8.00 par repas, dès la rentrée 2024-2025.

Rénovation des anciens locaux de l'Office du tourisme à Morgins

Afin de procéder à la rénovation des anciens locaux de l'Office du tourisme à Morgins, le Conseil communal procède aux adjudications suivantes :

- Travaux de démontage à l'entreprise Renevier Maçonnerie, pour un montant de CHF 23'816.60 TTC.
- Travaux de menuiserie à l'entreprise Berrut Frères SA, pour un montant de CHF 41'887.65 TTC.
- Travaux d'électricité à l'entreprise Pellouchoud et Cie, pour un montant de CHF 25'129.10 TTC.
- Travaux de revêtement de sol à l'entreprise Borgeaud déco Sàrl, pour un montant de CHF 15'460.50 TTC.
- Travaux de peinture à l'entreprise Gillioz Jeannot Sàrl, pour un montant de CHF 8585.30 TTC.
- Travaux de chauffage à l'entreprise Gollut Hydrotec Sàrl, pour un montant de CHF 9267.50 TTC.
- Travaux de mise en place de la porte d'entrée automatique à l'entreprise Gilgen Door Systems, pour un montant de CHF 12'158.10 TTC.

Une nouvelle vie pour les anciens locaux de l'Office du tourisme

Fermés depuis l'explosion du bancomat en octobre 2021, les anciens locaux de l'Office du tourisme, situés à la route de Bas-Vièze 4, vont commencer une nouvelle vie.

Suite à la décision de déplacer définitivement l'Office du tourisme dans les locaux situés à la route du Village 6, le Conseil communal a étudié différentes opportunités de réaffectation des anciens locaux. L'installation d'une crèche publique et touristique a notamment fait l'objet d'une analyse, mais pour des raisons organisationnelles et financières, le Conseil communal a décidé de ne pas y donner suite. Un projet d'agrandissement étant déjà en cours à Troistorrents, il est en effet nécessaire de laisser le temps à la structure de se mettre en place et d'attendre que les changements soient effectifs avant de procéder à une nouvelle analyse des besoins.

Afin qu'ils ne restent pas vides plus longtemps, le Conseil communal a décidé de procéder à leur rénovation et de les mettre en location. Un commerce y prendra place dès cet été.



Salle polyvalente de Troistorrents - Mise aux normes des gradins

Afin d'assurer la sécurité des utilisateurs, le Conseil communal adjuge les travaux de mise en place de garde-corps télescopiques pliables sur les gradins de la salle polyvalente de Troistorrents à l'entreprise Alder + Eisenhut AG, pour un montant de CHF 32'555.90 TTC.

Horaires et directives pour les chantiers situés en zone touristique durant l'été 2024

Afin de développer et maintenir un tourisme de qualité durant la saison d'été, le Conseil communal approuve la publication, dans le Bulletin officiel et au pilier public, des horaires et directives pour les chantiers situés en zone touristique du 15 juillet au 19 août 2024. Ils sont destinés à interdire les travaux bruyants dans la station de Morgins à certains horaires et pour une période définie.

Article 2 - Fermeture officielle

Du 15 juillet au 19 août 2024, **tous les chantiers** sont fermés jusqu'à 8h00, entre 12h00 et 13h00, dès 18h00, ainsi que tous les samedis.

Article 3 - Travaux autorisés

Les travaux d'entretien des parcelles tels que fauchage, tonte des pelouses et taille des haies sont autorisés du lundi au samedi de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 18h00.

Article 4 - Travaux interdits du 22 juillet au 19 août 2024

Sont interdits les travaux : de terrassement et génie-civil, de bétonnage, de démolition, de forage, de sablage, de ponçage, forestiers, utilisation de tronçonneuse ainsi que toute activité ou travail de nature à troubler le repos.

Les transports de terre issus de terrassement sont soumis aux mêmes contraintes.

La version complète est disponible sur le site de la Commune : www.troistorrents.ch > Pilier public > Publications officielles

Nomination du remplaçant du chef de l'EMCR

Suite à la démission du titulaire du poste, le Conseil communal accepte la nomination de M. Loïc Rey-Mermet au poste de remplaçant du chef de l'EMCR.

Radiation de la servitude d'utilisation de la place de parc box à charge de la parcelle 1432 à Morgins

Le Conseil communal accepte la réquisition de radiation de la servitude d'utilisation de la place de parc box n°4, en faveur de M. Bruno Chardonnens, à charge de la parcelle n°1432 et moyennant le versement, par la Commune, d'un montant de CHF 30'000. Cette place de parc box, située sous la salle de la Jeur, sera ainsi à disposition de la Commune pour du stockage de matériel.

Chantier cantonal H201 - Extension du réseau de défense incendie

Pour étendre le réseau communal de défense incendie et profiter de la fouille supplémentaire réalisée pour des besoins électriques et de télécommunications dans le cadre des travaux menés par le Canton sur la route H201, le Conseil communal adjuge :

- les travaux de réalisation d'une fouille de 170m pour l'eau potable à la société Michaud & Mariaux SA, pour un montant total de CHF 9980.85 TTC;
- les travaux relatifs à la fourniture et la pose de 170m de conduite ainsi que d'une borne hydrante à la société Gollut Hydrotec Sàrl, pour un montant total de CHF 16'798.10 TTC.



EN BREF

Centre du village

Place devant la Maison de Commune, chantier de la future cure, requalification de la traversée du village : où en sont ces dossiers ?

A l'heure où ces lignes sont rédigées, un accord quant aux solutions pour résoudre les problèmes d'infiltration d'eau devant la Maison de Commune n'a pas encore été trouvé entre la Commune et les parties impliquées. Le Conseil communal souhaite que des travaux puissent rapidement être entrepris afin de pouvoir clore ce dossier et offrir une place plus accueillante devant la nouvelle Maison de Commune. Il est toutefois d'abord nécessaire de parvenir à un accord, notamment afin que le problème soit clairement identifié, les responsabilités établies et les aspects financiers pour la prise en charge de ces travaux réglés.

En parallèle, l'analyse financière et technique du projet de transformation de l'ancienne Maison de Commune, destinée à accueillir la future cure, est toujours en cours. Le rapport devrait arriver avant l'été et permettre ainsi au Conseil communal de prendre position sur la suite à donner à ce dossier.

Le projet de requalification de la traversée du village, en collaboration avec le Canton, reste quant à lui en attente. En effet, tant que les autres projets en cours au centre du village n'auront pas été bouclés, le Conseil communal ne souhaite pas en démarrer un autre. Pour rappel, ce projet prévoit le réaménagement de la route cantonale 314 et de ses abords (trottoirs, passages piétons, arrêts de bus, etc.), de la gare jusqu'au rond-point de la Tine. Il a pour objectif la mise en zone de limitation à 30 km/h de ce secteur et une amélioration des espaces publics alentour (place de la Gare, jardins de l'Auberge, place du village, etc.).



^ Place devant la Maison de Commune, future cure, requalification de la traversée du village : autant de projets qui, une fois achevés, donneront un nouveau visage au centre de notre village.

Recherche : métiers d'antan

Le service culturel communal souhaite mettre en lumière les métiers d'antan de notre région au travers d'une exposition. Afin de pouvoir se lancer dans l'organisation de cet événement, nous recherchons des personnes exerçant un métier « ancestral » (ayant des documents, anecdotes ou du matériel en lien avec ces professions) ; un artisan ayant travaillé dans un domaine qui n'existe malheureusement plus.

Vous avez notre bonheur ? Nous nous réjouissons de recevoir par email toutes informations pouvant nous aider à mettre sur pied cette exposition : aurelie.compagnini@troistorrents.ch.

Verres imprimés «Bourgeoisie»

En 2023, une délégation de Bourgeois de Troistorrents s'est rendue à la traditionnelle Assemblée des délégués des Bourgeois valaisannes. À cette occasion, il a été décidé de s'inspirer de nos amis sédunois en lançant une collection de verres à l'effigie de la Bourgeoisie.

Carton de 6 pièces (minimum) au prix de CHF 24.- (soit CHF 4.-/pièce).

Intéressés ? Passez commande dès maintenant auprès de :

- > Hilaire Dubosson | +41 79 278 38 43 ou hilaire.dubosson@troistorrents.ch
- > Roland Tagan | +41 79 914 86 61 ou roland.tagan@troistorrents.ch



Fusion des triages forestiers

Afin de réunir toutes leurs compétences et ainsi améliorer leurs prestations, les triages forestiers de Troistorrents, Val-d'Illiez, Champéry et Monthey ont lancé une étude sur une potentielle fusion. Désireux de continuer à assurer un service de qualité, ce regroupement permettrait, en autres, d'assurer un rendement, tant au niveau financier qu'au niveau des ressources humaines et matérielles. Le parc des machines, haut poste à dépense, serait couplé avec les autres structures afin de diminuer les charges. Ce groupement permettrait donc à chacun des triages de pallier le manque de personnel et d'assurer aux collaborateurs en place des contrats annuels.

Accompagné de bureaux spécialisés, un groupe de travail, composé des gardes-forestiers et des conseillers en charge des quatre communes, a mené une analyse détaillée des impacts financiers et en terme de gestion du personnel.

Le rapport de cette analyse a été présenté, en février dernier, aux présidents de communes, puis en mai, à tous les conseillers ainsi qu'à la commission bourgeoisiale de Troistorrents.

Si le projet de fusion est validé par les conseils bourgeoisiaux des trois Communes de la vallée ainsi que par le conseil municipal de Monthey, l'approbation de cette fusion sera soumise à l'assemblée primaire bourgeoisiale dans le courant de l'automne 2024.

Création de places pour les motos

Si la politique de stationnement, en place depuis le 1er janvier, a clarifié les règles pour les véhicules à quatre roues, il manque encore, à ce jour, des places pour les propriétaires de deux roues.

Pour y remédier, 5 places motos vont être aménagées dans le parking situé en face du Chalet de la Treille. Avant cela, le garage situé sur ce parking sera démoli. L'ensemble du secteur sera aménagé pour y créer 1 place PMR, 5 places motos et 7 places voitures.

Sous réserve de modifications du planning intentionnel (oppositions, etc.), les travaux devraient débuter dans le courant de l'été. De quoi améliorer encore l'offre de stationnement de notre village et l'accessibilité à nos commerces.

DATES IMPORTANTES

Vos rendez-vous avec les autorités

3 juin 2024, 19h

Assemblée primaire municipale suivie de l'assemblée primaire bourgeoisiale

14 juin 2024, 19h

Soirée d'information publique « Morgins Demain »

Initialement prévue en décembre 2023, la séance d'information publique destinée à vous présenter les réflexions en cours et les projets à venir pour Morgins aura lieu le vendredi 14 juin à la salle de la Jeur à Morgins.

Accompagné du bureau d'ingénieurs en mobilité CITEC et du bureau d'architectes paysagistes et urbanistes Belandscape, le Conseil communal vous présentera sa feuille de route et les prochaines étapes qui dessineront le Morgins de demain, en particulier le nouveau visage de la place du village.



^ Mobilité, infrastructures de sport et loisirs, place du village : toutes les thématiques traitées dans le cadre de la démarche participative « Morgins demain » seront abordées durant cette soirée.

31 juillet 2024, dès 16h

Veillée de la Fête nationale

Le Conseil communal, avec l'appui de la Société de développement de Troistorrents-Morgins, vous donne rendez-vous le mercredi 31 juillet à Morgins pour la traditionnelle veillée de la Fête nationale.

L'occasion de partager, au cœur de l'été, un moment festif, mêlant tradition et convivialité.



© Jean-Baptiste Udressy

LES COMPTES 2023 DE LA MUNICIPALITÉ EN DÉTAIL

Par Corinne Cipolla, présidente

La Municipalité présente un résultat négatif mais maintient une réserve budgétaire de CHF 900'000.- et ramène à zéro l'avance aux services autofinancés (eau potable et eaux usées) qui se montait à plus de CHF 1.3 mio.

Les comptes 2023 de la Municipalité se bouclent avec un déficit de CHF 548'649.-, inférieur au budget qui prévoyait un déficit de plus de CHF 1.5 mio. La fortune nette au 31 décembre 2023 se monte ainsi à CHF 10.6 mio. La marge d'autofinancement de CHF 3.1 mio, en baisse de 25%, a couvert à 101% les investissements nets, conduisant ainsi à un excédent de financement de CHF 26'925.- réduisant d'autant la dette.

Des services autofinancés déficitaires qui pèsent sur le résultat

Le déficit de cet exercice s'explique principalement par le choix du Conseil communal de profiter de la possibilité donnée par le Canton de recourir aux impôts pour amortir les avances faites aux services autofinancés. Pour rappel, depuis l'introduction du nouveau plan comptable harmonisé (MCH2), les services autofinancés de l'eau potable et des eaux usées sont couverts par des avances sur ces financements spéciaux. Les déficits cumulés en 2022 et 2023 ont amené ces avances à CHF 1.1 mio pour l'eau potable et CHF 254'138.- pour les eaux usées. Exceptionnellement, en raison du renouvellement des règlements et de taxes causales non adaptées aux coûts, le Canton a offert la possibilité d'amortir les avances à ces services. Cette possibilité ne pouvant être prise qu'à une reprise et devant intervenir avant que les nouveaux règlements ne soient validés, le Conseil communal a décidé de l'appliquer à l'exercice comptable 2023. Il prévoit en effet de soumettre les nouveaux règlements à l'assemblée primaire dans le courant de l'automne (cf. encart).

Grâce à l'augmentation de la taxe de base intervenue en 2022, le service autofinancé de l'élimination des déchets présente quant à lui un bénéfice de CHF 37'574.-, inférieur

toutefois au budget planifié. Il permet ainsi de réduire l'avance au bilan sur ce financement spécial et démontre l'importance d'adapter nos taxes aux charges réelles que représentent ces services.

Une réserve budgétaire maintenue à CHF 900'000.-

Malgré un résultat déficitaire, le Conseil communal a choisi de ne pas recourir à la réserve budgétaire constituée en 2022. En effet, le plan quadriennal prévoyant de prochains exercices comptables déficitaires et plusieurs prêts devant être amortis ces prochaines années, il a souhaité conserver cette réserve qui, pour rappel, se monte à CHF 900'000.-.

Sans le remboursement des avances aux services autofinancés, l'exercice aurait été bénéficiaire. Ceci s'explique à nouveau par une estimation prudente des recettes fiscales lors de l'établissement du budget, celles-ci étant au final supérieures à celles budgétisées (+13.5%), à des investissements n'ayant pas été intégralement réalisés et à des amortissements comptables en baisse. Toutefois, la tendance à la hausse des charges de la Commune se confirme. Il conviendra donc, à l'avenir, de rester prudent dans la planification des investissements et vigilent pour garantir la maîtrise de nos charges.

Des imprévus et des reports de projets qui influencent nos comptes

Dans les dépassements du compte de résultat, près de CHF 450'000.- sont liés aux travaux liés aux intempéries de fin d'année et près de CHF 600'000.- à l'assainissement du stand de tir aux pigeons, dont les travaux auraient initialement dû s'achever en 2022. Soit plus de CHF 1 mio non-prévus au budget. Pour l'ensemble de ces travaux, des subventions doivent encore nous parvenir et seront intégrées à l'exercice comptable 2024.

Du côté des investissements nets, sur les 6.3 mio prévus au budget, seuls 3.1 mio ont été réalisés. Comme en 2022, cette différence s'explique par le report de nombreux projets, dont l'aménagement de la place devant la maison de commune, la réfection de l'ancienne maison de commune ainsi que celle des anciens locaux de

Révision du règlement concernant l'alimentation en eau potable et du règlement sur les eaux à évacuer

Datant des années 80, ces deux règlements doivent aujourd'hui être mis à jour pour répondre aux besoins et normes actuelles. Les taxes y relatives doivent également être adaptées pour permettre à ces services d'être autofinancés. Les règlements révisés ont été envoyés en début d'année à la surveillance des prix ainsi qu'au Canton pour préavis. Le Conseil communal espère obtenir un retour dans les meilleurs délais afin de soumettre ces règlements à l'assemblée primaire dans le courant de l'automne.

l'office de tourisme de Morgins ou encore la non-réalisation de la mise en conformité des arrêts de bus. Parmi les investissements réalisés en 2023, on peut relever l'aménagement du pavillon scolaire provisoire pour un montant de CHF 831'815.- et près de CHF 900'000.- pour le réseau d'eau potable, avec notamment les travaux pour la reprise des sources du Grand hôtel. A noter que le pavillon scolaire bénéficiera, dès 2024, d'une subvention cantonale de CHF 50'000.- par an durant 3 ans.



Achévé au printemps 2024, le pavillon scolaire provisoire a coûté CHF 831'815.- et bénéficiera d'une subvention cantonale de CHF 50'000.- par an durant 3 ans. De quoi donner un peu d'air à notre centre scolaire, le temps que son projet de modernisation et d'agrandissement voit le jour.

LES COMPTES 2023 DE LA BOURGEOISIE EN DÉTAIL

Par Corinne Cipolla, présidente

Les comptes 2023 de la Bourgeoisie se bouclent sur un bénéfice de CHF 6'085.-, maintenant sa fortune nette à plus de CHF 3,6 mio. La marge d'autofinancement de CHF 370'821.- a couvert à 158% les investissements nets, conduisant ainsi à un excédent de financement de CHF 137'043.-. Ce bon exercice a permis d'attribuer un montant de CHF 100'000.- à la réserve de politique budgétaire qui se monte au 31 décembre 2023 à CHF 250'000.-. Celle-ci pourra ainsi être utilisée pour couvrir de futurs déficits du compte de résultats.

Dans le compte de résultats, le revenu du service forestier se monte à près de CHF 2.1 mio pour des charges de plus de 1.9 mio. Ce service a ainsi dégagé en 2022 une marge de CHF 112'685.-. A noter toutefois que cette marge ne prend pas en compte les charges liées au personnel administratif (comptabilité, secrétariat, ressources humaines, etc.). Celles-ci ne sont en effet pas imputées dans le compte du service forestier mais dans l'administration générale.

Sur les CHF 863'000.- d'investissement prévus au budget, seuls CHF 233'777.- ont été réalisés pour l'entretien des routes bourgeoises, l'entretien des bâtiments et l'acquisition de véhicules, dont CHF 206'000.- pour l'acquisition d'un câble-grue en collaboration avec le triage forestier de Dents du Midi. Pour la Bourgeoisie également, cette différence s'explique par le report de plusieurs projets, notamment ceux liés à la réfection des bâtiments bourgeoisiaux.



Principal investissement pour la Bourgeoisie en 2023, un nouveau câble-grue a été acheté en commun avec le triage forestier des Dents du Midi. La participation de la Bourgeoisie de Troistorrents se monte à CHF 206'000.-.

Attractivité fiscale : Troistorrents confirme son rang

Chaque année, le Canton transmet un comparatif de toutes les communes valaisannes avec les coefficients et taux d'indexation appliqués pour l'année fiscale en cours. Plus le rang est proche de 1, plus la charge fiscale est basse pour les contribuables. A noter que plusieurs communes peuvent se trouver sur le même rang.

En 2024, la position de Troistorrents n'a pas changé par rapport à 2023. La Commune se place ainsi au :

- > 14^e rang sur 39 en comparaison avec l'ensemble des Communes du Canton
- > 10^e rang sur 28 en comparaison avec les Communes du Bas-Valais
- > 4^e rang sur 9 en comparaison avec les Communes du district

Avec une charge fiscale se situant dans la moitié inférieure, notre Commune reste attractive pour les contribuables

NB : Les lecteurs qui compareraient ces données à celles publiées dans l'édition no 157, remarqueront qu'elles ne correspondent pas. En effet, une erreur s'était glissée dans les informations communiquées. Il s'agissait en réalité des données pour 2022 et non pas celles de 2023 qui sont identiques à ceux de 2024. Nos excuses pour cette erreur.

COMPTES 2023 › MUNICIPALITÉ

RÉCAPITULATION

	Comptes 2022	Budget 2023	Comptes 2023
COMPTE DE RÉSULTATS			
Résultat avant amortissements comptables			
Charges financières	- 21'883'618	22'564'700	25'496'274
Revenus financiers	+ 25'998'181	24'133'750	28'632'850
Marge d'autofinancement	= 4'164'563	1'569'050	3'136'576
Résultat après amortissements comptables			
Marge d'autofinancement	+ 4'164'563	1'569'050	3'136'576
Amortissements planifiés	- 3'196'835	3'683'400	3'034'647
Attributions aux fonds et financements spéciaux	- 54'636	58'150	1'424'419
Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	+ 660'947	613'500	773'842
Attribution au capital propre	- 900'000	-	-
Excédent de charges	= -	1'559'000	548'649
Excédent de revenus	= 674'040	-	-
COMPTE DES INVESTISSEMENTS			
Dépenses	+ 3'431'139	6'657'000	3'587'020
Recettes	- 818'504	324'600	477'370
Investissements nets	= 2'612'636	6'332'400	3'109'650
FINANCEMENT			
Marge d'autofinancement	+ 4'164'563	1'569'050	3'136'576
Investissements nets	- 2'612'636	6'332'400	3'109'650
Insuffisance de financement	= -	4'763'350	-
Excédent de financement	= 1'551'927	-	26'925

CHIFFRES CLÉS

Marge d'autofinancement
3'136'576

Résultat (excédent de charges)
548'649

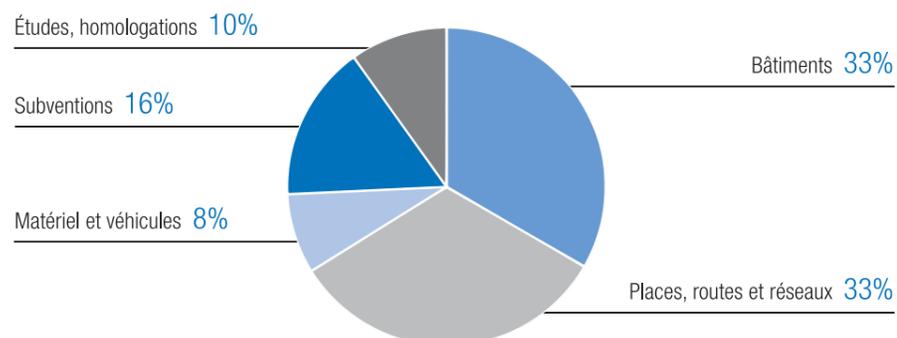
Investissements nets
3'109'650

Excédent de financement
26'925

Fortune
10'670'259

COMPTE DES INVESTISSEMENTS SELON LES TÂCHES

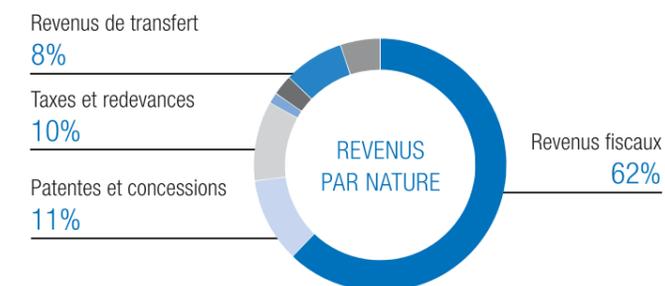
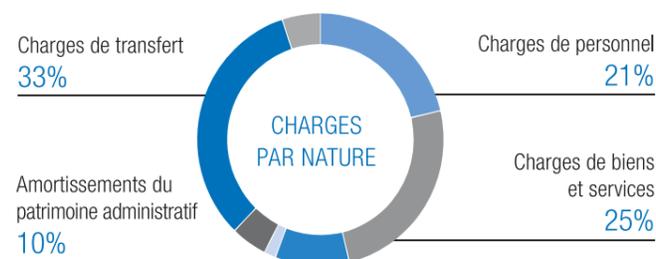
	Comptes 2022		Budget 2023		Comptes 2023	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
0 Administration générale	665'063	-	625'000	-	280'599	41'655
1 Ordre et sécurité publics, défense	71'309	26'427	183'000	136'600	128'538	101'465
2 Formation	40'579	15'033	715'000	15'000	889'060	15'033
3 Culture, sports et loisirs, église	219'494	278'237	1'974'000	20'000	356'791	-
4 Santé	-	-	-	-	21'271	-
5 Prévoyance sociale	-	-	362'000	-	72'225	-
6 Trafic et télécommunications	728'225	-	1'243'000	-	487'851	900
7 Environnement et aménagement du territoire	1'386'468	498'807	1'340'000	153'000	1'102'518	318'317
8 Economie publique	320'001	-	215'000	-	248'165	-
9 Finances et impôts	-	-	-	-	1	-
Total des dépenses et recettes	3'431'139	818'504	6'657'000	324'600	3'587'020	477'370
Excédent de dépenses		2'612'636		6'332'400		3'109'650



Les comptes présentés dans ce journal sont simplifiés. Une version complète et détaillée peut être consultée sur notre site internet ou auprès du Greffe communal durant les heures d'ouverture de l'Administration communale.

COMPTE DE RÉSULTATS SELON LES TÂCHES

	Comptes 2022		Budget 2023		Comptes 2023	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
0 Administration générale	3'245'458	122'375	3'143'700	100'100	3'265'996	195'103
1 Ordre et sécurité publics, défense	1'687'379	476'045	1'765'100	521'000	1'775'023	509'436
2 Formation	4'328'786	493'007	4'901'200	424'650	4'862'358	454'389
3 Culture, sports et loisirs, église	1'454'747	92'239	1'798'550	72'500	1'682'304	113'107
4 Santé	729'403	26'657	699'250	26'000	843'832	24'350
5 Prévoyance sociale	2'631'201	909'671	2'737'550	777'500	2'823'035	980'005
6 Trafic et télécommunications	4'117'529	145'847	4'452'950	121'700	3'887'905	102'988
7 Environnement et aménagement du territoire	3'507'025	2'777'999	3'608'550	2'741'600	6'249'271	4'817'412
8 Economie publique	2'693'048	1'278'989	2'474'200	1'182'000	2'447'615	1'253'412
9 Finances et impôts	1'590'512	20'336'298	725'200	18'780'200	2'118'002	20'956'490
Total des charges et revenus	25'985'089	26'659'128	26'306'250	24'747'250	29'955'341	29'406'691
Excédent de charges		-		1'559'000		548'649
Excédent de revenus	674'040		-		-	



APERÇU DES INDICATEURS FINANCIERS

<p>1. Taux d'endettement net Dette nette en % des revenus fiscaux 2022 2023 Moyenne 114.7% 112.0% 113.3% < 100% = bon 100% - 150% = suffisant > 150% = mauvais</p>	<p>5. Proportion des investissements Investissements bruts en % des dépenses totales 2022 2023 Moyenne 13.6% 13.0% 13.3% < 10% = faible 10% - 20% = moyen 20% - 30% = élevé > 30% = très élevé</p>
<p>2. Degré d'autofinancement Autofinancement en % des investissements nets 2022 2023 Moyenne 159.4% 100.9% 127.6% > 100% = haute conjoncture 80% - 100% = cas normal 50% - 80% = récession</p>	<p>6. Part du service de la dette Service de la dette en % des revenus courants 2022 2023 Moyenne 12.9% 11.5% 12.2% < 5% = charge faible 5% - 15% = charge acceptable > 15% = charge forte</p>
<p>3. Part des charges d'intérêts Charges d'intérêts nets en % des revenus courants 2022 2023 Moyenne 0.8% 0.6% 0.7% 0% - 4% = bon 4% - 9% = suffisant > 9% = mauvais</p>	<p>7. Dette nette par habitant Dette nette par habitant 2022 2023 Moyenne 4'265 4'230 4'247 < 0 = patrimoine net 0 - 1'000 = endettement faible 1'001 - 2'500 = endettement moyen 2'501 - 5'000 = endettement important > 5'000 = endettement très important</p>
<p>4. Dette brute par rapport aux revenus Dette brute en % des revenus courants 2022 2023 Moyenne 156.3% 148.8% 152.5% < 50% = très bon 50% - 100% = bon 100% - 150% = moyen 150% - 200% = mauvais > 200% = critique</p>	<p>8. Taux d'autofinancement Autofinancement en % des revenus courants 2022 2023 Moyenne 15.7% 11.2% 13.4% > 20% = bon 10% - 20% = moyen < 10% = mauvais</p>

COMPTES 2023 › BOURGEOISIE

RÉCAPITULATION

	Comptes 2022	Budget 2023	Comptes 2023
COMPTE DE RÉSULTATS			
Résultat avant amortissements comptables			
Charges financières	- 1'801'939	1'873'900	2'084'114
Revenus financiers	+ 2'196'473	2'206'300	2'454'935
Marge d'autofinancement	= 394'534	332'400	370'821
Résultat après amortissements comptables			
Marge d'autofinancement	+ 394'534	332'400	370'821
Amortissements planifiés	- 208'738	296'000	217'077
Attributions aux fonds et financements spéciaux	- 24'724	30'000	47'659
Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	+ -	-	-
Attribution au capital propre	- 150'000	-	100'000
Excédent de revenus	= 136'242	6'400	6'085
COMPTE DES INVESTISSEMENTS			
Dépenses	+ 146'107	948'000	386'433
Recettes	- 45'170	85'000	152'655
Investissements nets	= 100'937	863'000	233'778
FINANCEMENT			
Marge d'autofinancement	+ 394'534	332'400	370'821
Investissements nets	- 100'937	863'000	233'778
Investissements nets (négatifs)	+ -	-	-
Insuffisance de financement	= -	530'600	-
Excédent de financement	= 293'597	-	137'043

CHIFFRES CLÉS

Marge d'autofinancement
370'821

Résultat (excédent de revenus)
6'085

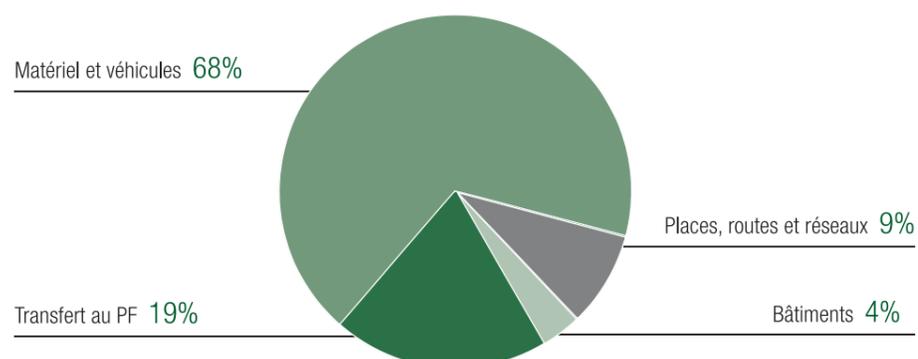
Investissements nets
233'778

Excédent de financement
137'043

Fortune
3'637'129

COMPTE DES INVESTISSEMENTS SELON LES TÂCHES

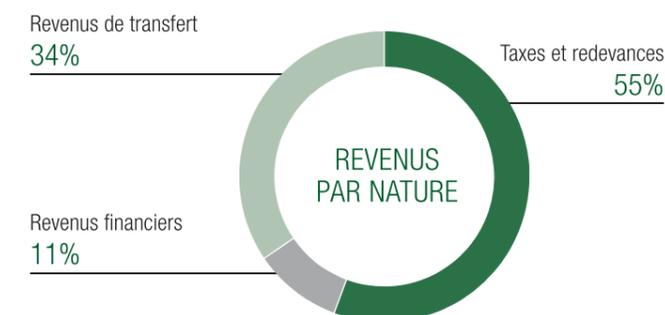
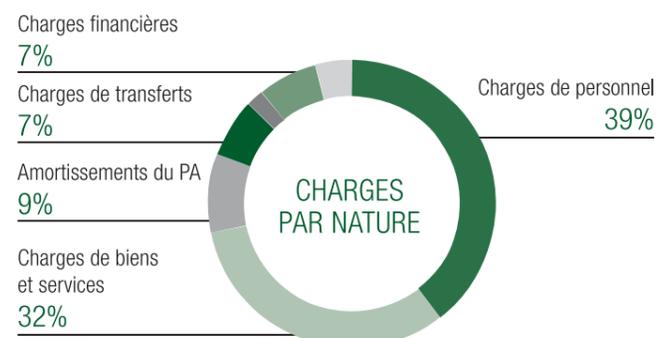
	Comptes 2022		Budget 2023		Comptes 2023	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
02 Services généraux	67'640	45'170	375'000	10'000	42'001	58'218
81 Agriculture	-	-	150'000	75'000	18'286	-
82 Sylviculture	78'468	-	423'000	-	326'146	94'437
Total des dépenses et recettes	146'107	45'170	948'000	85'000	386'433	152'655
Excédent de dépenses		100'937		863'000		233'778
Excédent de recettes		-		-		-



Les comptes présentés dans ce journal sont simplifiés. Une version complète et détaillée peut être consultée sur notre site internet ou auprès du Greffe communal durant les heures d'ouverture de l'Administration communale.

COMPTE DE RÉSULTATS SELON LES TÂCHES

	Comptes 2022		Budget 2023		Comptes 2023	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
02 Services généraux	104'149	24'460	144'700	-	102'098	14'773
81 Agriculture	8'752	27'957	136'400	104'000	92'646	26'679
82 Sylviculture	1'873'723	1'958'116	1'888'700	1'929'000	1'964'446	2'077'130
9 Finances	198'777	185'940	30'100	173'300	289'661	336'353
Total des charges et revenus	2'185'402	2'196'473	2'199'900	2'206'300	2'448'850	2'454'935
Excédent de charges		-		-		-
Excédent de revenus	11'072		6'400		6'085	



CONVOICATIONS



Assemblée primaire municipale

Lundi 3 juin 2024 à 19h00

Salle polyvalente de Troistorrents



Assemblée primaire bourgeoisiale

Lundi 3 juin 2024,
à la suite de l'Assemblée
primaire municipale

Salle polyvalente de Troistorrents

Les ordres du jour des deux assemblées sont publiés au pilier public ainsi que sur troistorrents.ch

JOURNÉE DES BOURGEOIS : ÉDITION #2

Par Roland Tagan, conseiller communal en charge de la Bourgeoisie, et Hilaire Dubosson, chef de service

La première édition de la Journée des Bourgeois, organisée le 10 septembre 2022, fut une réussite tant du point de vue des relations humaines que du travail effectué. Que pouvons-nous dire de la deuxième, organisée le 9 septembre 2023, si ce n'est qu'elle fut encore meilleure et qu'elle se termina au son d'une musique entraînante ?

La Journée des Bourgeois consiste à réunir des Bourgeois de tout âge, motivés pour entretenir des biens bourgeoisiaux et des relations intergénérationnelles qui se perpétuent et se transmettent.



Notre objectif : réunir des Bourgeois de tout âge, motivés pour entretenir des biens bourgeoisiaux.



En 2023, la quarantaine de personnes présentes a été répartie en trois groupes : l'un pour le démontage d'une cabane inutilisée en forêt, un deuxième pour le changement de plusieurs renvois d'eau sur des routes d'alpages et le troisième pour le nettoyage et l'élagage de la partie forestière de deux alpages bourgeoisiaux.

Les travaux achevés – dans le délai prévu –, tous les bénévoles se sont retrouvés au cabanon de l'Eau rouge pour partager un apéritif et un repas mitonné par notre « cuistot maison ».

Malgré le manque de lumière, des mines enjouées ont clôturé cette belle journée de travail et de partage.

Le mot de la fin ? «Vivement la prochaine édition !»



Le nettoyage des forêts fait partie du programme de ces journées.

i

Vers l'édition #3

La commission bourgeoisiale se réjouit de vous annoncer qu'une nouvelle édition de la Journée des Bourgeois sera organisée le **samedi 14 septembre 2024**.

Afin de faciliter son organisation, cette journée se tiendra par n'importe quel temps.

Cette année, la commission bourgeoisiale et la société de développement de Troistorrents-Morgins s'associent et vous préparent une manifestation spéciale avec, en prime, l'élection de « Sapin Président » (voir en page 27).

Les Bourgeois désireux de participer à cette troisième journée doivent s'inscrire, de préférence avant le 15 août, auprès de :

- › Hilaire Dubosson au +41 79 278 38 43
ou hilaire.dubosson@troistorrents.ch
- › Roland Tagan au +41 79 914 86 61
ou roland.tagan@troistorrents.ch

En espérant que le climat et les Bourgeois soient de la partie lors de cette troisième journée, la Bourgeoisie vous souhaite d'ores et déjà de très belles vacances d'été.

Programme complet à consulter sur notre site internet, onglet Bourgeoisie, rubrique Journée des Bourgeois.



Un apéritif et un repas récompensent les bénévoles.

RÉSERVE FORESTIÈRE DU VALLON DE CHALIN

Par Roland Tagan, conseiller communal en charge de la Bourgeoisie

Un projet a été lancé par le triage forestier des Dents du Midi pour la création d'une réserve forestière dans le vallon de Chalin, sur la commune de Val-d'Illiez. Le périmètre proposé représente 384 hectares de forêt. Une partie des parcelles concernées appartenant à la Bourgeoisie, le projet nécessite l'accord de l'assemblée primaire bourgeoisiale.

Qu'est-ce qu'une réserve forestière ?

- › Abandon dans un secteur défini et pour une durée déterminée (de 50 à 99 ans), de l'exploitation forestière dans un but de production de bois ou de protection contre les dangers naturels.
- › Ne pas confondre avec une réserve naturelle (type d'aire protégée, plus ou moins intégralement, par un règlement et diverses procédures et moyens physiques et de surveillance).

Quels sont les différents types de réserve forestière ?

- › Réserve forestière **sans** interventions
But : favoriser l'évolution naturelle de la forêt, en particulier sa phase de vieillissement, qui profite notamment aux insectes se nourrissant du bois mort et aux pics.
- › Réserve forestière **avec** interventions ciblées en faveur de la biodiversité et du paysage
Buts : favoriser certaines espèces rares ou emblématiques (tétrasyre, gélinotte, bécasse, etc.) au moyen d'interventions sylvicoles ciblées, telles que des soins aux lisières, des éclaircies dans les forêts denses de résineux, la mise en lumière de zones humides et maintenir des paysages traditionnels (par exemple, des pâturages boisés).

Le projet de Chalin intègre ces 2 types de réserve forestière.

Qu'est-ce qui est interdit et autorisé dans le périmètre d'une réserve forestière ?

- › Abandon de l'exploitation sylvicole en réserve forestière sans interventions ; exploitation ciblée pour les objectifs de biodiversité et de paysage dans les secteurs avec interventions.
- › Les activités courantes en forêt (chasse, pêche, cueillette, promenade, etc.) restent autorisées et soumises aux législations y relatives.
- › Les arbres menaçant ou obstruant les infrastructures (routes, sentiers, captages, etc.) ou les cours d'eau peuvent être traités et/ou évacués.

Pour notre Bourgeoisie, la mise en réserve de ces parcelles est intéressante car il s'agit de forêt non protectrice, sans aucun accès pour l'exploitation et avec des bois de mauvaise qualité.

i

Pour cette mise en réserve, l'accord des propriétaires est nécessaire afin de pouvoir établir un contrat de prestation avec le Canton et la Confédération. La décision de la mise en réserve forestière des deux parcelles bourgeoisiales situées dans le vallon de Chalin sera donc soumise pour approbation à l'assemblée primaire bourgeoisiale le 3 juin prochain.

i

Compensation financière

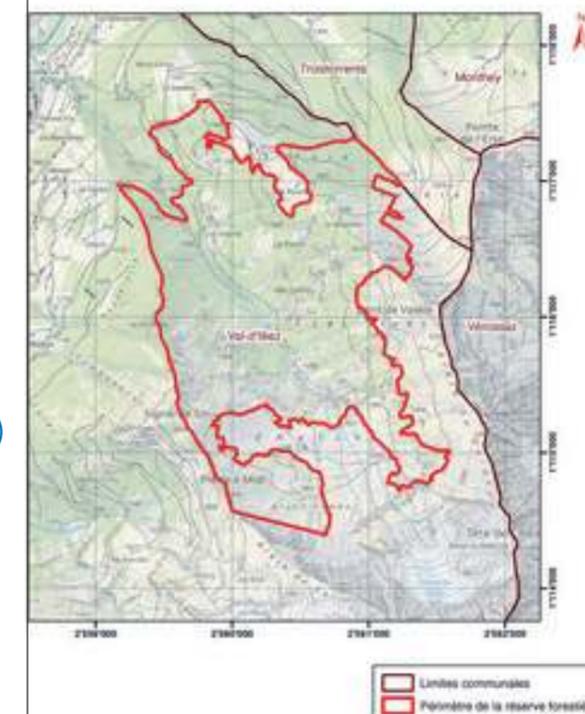
La Bourgeoisie de Troistorrents possède deux parcelles dans ce périmètre, pour une surface de 60 hectares au total.

L'estimation relative à la compensation financière versée au propriétaire liée à la perte d'exploitation sera de :

- › CHF 30.- /ha/an pour les surfaces de réserve sans interventions.
- › CHF 20.- /ha/an pour les surfaces de réserve avec interventions.

Réserve forestière de Chalin

Plan de situation générale
Situation 1 : 25'000



MIEUX COHABITER POUR PLUS DE SÉCURITÉ

Par Corinne Cipolla, présidente, en charge de la mobilité et de l'énergie

Sécuriser les itinéraires de mobilité pour tous les types de déplacements et d'usagers, y compris pour les personnes à mobilité réduite : voilà l'un des objectifs fixés dans notre plan directeur mobilité. Pour y répondre, plusieurs mesures sont nécessaires. Deux exemples :

Généralisation progressive des zones 30 sur le réseau routier communal

L'introduction de zones 30, pour autant que chacun les respecte, permet une meilleure cohabitation entre les modes de déplacement (véhicules motorisés, vélos et piétons). Afin d'apaiser le trafic de certains secteurs et d'augmenter la sécurité des usagers, le Conseil communal a validé le principe de l'introduction progressive des zones 30 sur le réseau routier communal. Ceci interviendra par étapes, en fonction des opportunités et des priorités fixées. La configuration des routes, la densité du bâti des secteurs desservis ainsi que la présence d'infrastructures publiques engendrant du trafic aux abords de celles-ci font partie des critères permettant de définir les secteurs prioritaires.

Deux projets en cours pour 2024

Pour 2024, c'est le secteur de la route de Fayot (et par extension le chemin de Revenettaz, situé dans le même périmètre), en raison du trafic engendré par les salles multisports et le terrain de foot, ainsi que celui de la route de la Patinoire (et des routes communales annexes à cet axe), où se situe le centre scolaire de Morgins, qui font l'objet de l'élaboration d'un projet pour une mise en zone 30.

En parallèle, des discussions sont en cours avec le Canton pour certains tronçons de routes cantonales. Celui-ci exige des critères très précis pour une entrée en matière. Pour rappel, la décision de changement de régime sur ces routes n'appartient pas à la Commune mais au Canton.



La route de la Patinoire devrait passer en zone 30.

“ L'introduction de zones 30, pour autant que chacun les respecte, permet une meilleure cohabitation entre les modes de déplacement. ”

Modification du régime de circulation au chemin des Quarroz et création de places pour personnes à mobilité réduite (PMR)

Dans le cadre de l'élaboration du plan directeur mobilité, l'analyse menée sur le centre du village de Troistorrents a mis en évidence des problèmes de sécurité aux abords de la crèche-nursery Le Parachute.

En effet, le chemin du Quarroz ne permettant pas de rebroussement des véhicules sans empiéter sur des parcelles privées, les usagers étaient contraints de manœuvrer en marche arrière, sur une route étroite et dont la configuration pose des problèmes de visibilité.

Circulation compliquée et risque d'accidents

De plus, fréquemment, des véhicules étaient stationnés hors des cases prévues à cet effet, rendant la circulation compliquée et augmentant le risque d'accident. Ces véhicules stationnant sur des parcelles privées, il n'était pas possible à la police d'intervenir.

L'analyse a également pris en compte le fait que cette route est fréquentée par de nombreux enfants provenant ou se rendant en direction du quartier du Pas et de Fayot, ainsi que d'élèves et



Le Chemin des Quarroz est désormais réservé aux bordiers

enseignants se déplaçant à vélo. La cohabitation, dans un périmètre aussi restreint, de piétons, de cyclistes et de nombreux véhicules se rendant à la crèche et manœuvrant en marche arrière posait un véritable problème de sécurité.

Une meilleure accessibilité pour les personnes à mobilité réduite

A ce problème s'ajoutait celui de l'accès aux personnes à mobilité réduite (PMR) à nos salles communales. En effet, auparavant, les seules places à disposition se situaient devant le bâtiment de la Raiffeisen ou au parking de la Tine, rendant l'accès à la salle polyvalente ou dans l'une des nouvelles salles situées sous la maison de Commune dangereux, voire impossible pour ces personnes.

Pour ces raisons, le Conseil communal a décidé de modifier le régime du chemin des Quarroz pour le passer en « Bordiers autorisés » et de réserver les places situées le long du bâtiment de la crèche aux personnes à mobilité réduite.

Comme il était toutefois important de maintenir du stationnement à proximité de la crèche-nursery, les places situées à côté du Chalet de la Treille ont été converties en places de dépose-minute, afin qu'elles soient à disposition des parents venant déposer ou chercher leurs enfants à la crèche.

Les infrastructures communales du centre du village étant concentrées dans un périmètre

Mise aux normes des arrêts de bus (LHand)

Une première étape de la mise aux normes avec la loi sur l'égalité pour les handicapés (LHand) de nos arrêts de bus a été franchie, avec la mise à l'enquête publique, par le Canton, des arrêts situés entre Vers-Encier et le village. L'objectif, pour le Canton, est de démarrer les premiers travaux dans le courant de l'automne, sous réserve de l'obtention de l'autorisation de construire.

Il s'agit également d'un pas supplémentaire en faveur d'une meilleure accessibilité aux transports en commun pour tous les usagers, avec plus de sécurité.

Optez pour les transports publics avec le Pass 13*

Afin de compléter l'offre des CFF, le Service de la mobilité du Canton du Valais propose à sa population le **Pass 13***.

L'objectif ? Offrir un titre de transport attractif et flexible pour répondre aux besoins et encourager l'utilisation des transports publics en Valais, via l'application FAIRTIQ.

Le concept ? Achetez des crédits de transport public à tarif réduit, valables 12 mois dans tout le réseau valaisan :

- › Crédit de CHF 200.- pour un montant de CHF 160.-
- › Crédit de CHF 500.- pour un montant de CHF 375.-

Informations complémentaires : <https://www.vs.ch/web/sdm/pass13>

Achat du Pass 13* : <https://www.valais.ch/shop/fr/products/pass13>

restreint, le Conseil communal s'efforce de composer au mieux avec les espaces à disposition et les besoins de chacun, dans un souci constant de garantir à toutes et tous une accessibilité sécurisée et la plus confortable possible.

Toutefois, une saine cohabitation n'est possible que si chaque usager prend conscience des besoins des autres usagers et se comporte avec respect.

GESTION DES DÉCHETS : TRIER ? C'EST FACILE !

Par Pierre-André Michel, conseiller communal en charge de l'eau, de la salubrité et gestion des déchets

Depuis l'entrée en vigueur de la taxe au sac, en 2018, le slogan «Trier ? C'est pas sorcier!» devrait résonner dans chaque foyer. Avec cette nouvelle contrainte, votre Commune ne cesse de redoubler d'inventivité pour vous rendre la vie plus simple et pour vous inciter à vous débarrasser correctement de vos déchets.

La déchetterie à votre service

L'enceinte de la déchetterie de Troistorrens est au service des habitants et propriétaires de résidences secondaires toute l'année. Benne pour les encombrants, les végétaux ou encore les appareils électroménager, compacteurs pour le plastique ou le papier, tout est fait pour que vous puissiez trier et recycler au mieux vos déchets. Un peu d'organisation, des caisses prêtes au départ et recycler deviendra un jeu d'enfant.

Les crottes de chien, c'est dans la poubelle

Souillure des fourrages, risque de transmission de maladie ou dégradation de la biodiversité. Autant de raisons qui devraient pousser chaque propriétaire de chien à ramasser les déjections de leur animal.

Où jeter les crottes de chien ? Dans toutes les poubelles du territoire communal : poubelles de rue, Moloks, containers. Contrairement aux déchets ménagers, les sacs pour le ramassage des déjections canines peuvent être éliminés dans tous les points de collecte sans risque de se voir notifier une infraction.

Où trouver des sacs ? Chaque début d'année, les propriétaires de chiens se voient remettre, au moment du paiement de l'impôt, un rouleau de sacs. S'il vous en manque durant votre promenade, des sacs supplémentaires sont disponibles sur les Moloks ou poubelles «Robidog».



^ La déchetterie est ouverte du mardi au samedi. Tous les déchets sont acceptés.

Horaires de la déchetterie

Du 1^{er} avril au 30 octobre

Mardi et jeudi 13h30 - 18h00*

Mercredi 13h30 - 19h00*

Samedi 08h00 - 15h00

*Veille de jour férié, fermeture à 17h00

Retrouvez toutes les informations sur notre site internet, onglet «pratique», rubrique «gestion des déchets»

Le pique-nique fini, les déchets rentrent à la maison

La saison des pique-niques et sorties en familles ou entre amis est lancée. Après une petite marche, une pause s'impose. Dans la nature, face à nos sublimes montagnes, peut-on rêver mieux comme restaurant à ciel ouvert ?

Protégez cette nature luxuriante qui nous entoure et n'y jetez pas vos déchets. Après ce festin sauvage, emballages, papiers et autres canettes ou bouteilles de PET retrouvent leur place initiale dans votre sac pour être éliminés dans les installations prévues.



^ Les déchets dans la nature sont dangereux, tant pour l'environnement que pour les animaux qui pâturent.

ÉCOGESTES : PRATIQUES ET ÉCONOMIQUES

Par Daphné Roh, déléguée à l'énergie et au développement durable auprès de Monthey Energies SA

Télévisions, ordinateurs, objets connectés ou encore smartphones : ces produits peuplent notre quotidien et accroissent considérablement notre empreinte environnementale.

D'abord, ces objets demandent des ressources polluantes pour leur fabrication. Par exemple, un smartphone a notamment besoin de lithium, de gallium ou d'indium, tant de métaux rares issus de l'extraction minière. Ensuite, pour pouvoir être utilisé, le matériel a besoin d'être branché ou régulièrement chargé, consommant ainsi de l'électricité.

De plus, nos activités en ligne génèrent des émissions de gaz à effet de serre par l'utilisation des serveurs. D'après une étude du journal Patterns publiée en 2021, le numérique pollue autant que l'aviation, avec 4% des émissions mondiales. Enfin, tous les matériaux composant ces produits connectés ne se recyclent pas, ou difficilement. Ils doivent alors être incinérés. Pour cette raison, il est vivement conseillé de prolonger la durée de vie de vos matériels informatiques.

Des conseils simples qui font la différence

Chaque choix compte pour réduire l'impact environnemental de la production de matériel informatique :

- › J'achète uniquement le matériel informatique qui m'est indispensable.
- › Je prolonge la durée de vie de mes appareils défectueux en les réparant.
- › Je désactive les fonctions (ex. Bluetooth) et notifications superflues de mes appareils pour prolonger leur autonomie.

La ligne de conseil en énergie toujours à votre écoute

Évitez les pièges courants de la rénovation énergétique : notre ligne de conseil vous aide à identifier les prestataires pertinents et à contourner les écueils les plus fréquents. En 2024, déjà 60 personnes ont bénéficié de nos conseils gratuits ! Faites le premier pas vers une maison plus confortable et éco-responsable : 024 475 76 74

- › Je limite les partages excessifs – ce qui permet également de protéger ma vie privée.
- › J'active les options d'économie d'énergie, de mode veille ou de programmation horaire.
- › Je déconnecte mes appareils de leur alimentation durant la nuit et pendant les périodes de non-utilisation (vacances, etc.).
- › Lorsque mon matériel est hors d'usage, je le rapporte au magasin pour qu'il soit correctement recyclé.

DONNEZ UNE SECONDE VIE À VOS APPAREILS USAGÉS

Par Laura Liniger, chargée de communication

La Fondation Saint-Hubert et l'Association NoOPS.ch ont lancé conjointement un programme de collecte et de valorisation de smartphones et tablettes usagés en Valais romand.

Engagée dans le tri et le recyclage des déchets, notre Commune a décidé de s'associer à cette action. Une boîte en bois est disponible au guichet de l'Administration communale, vous permettant de déposer vos appareils défectueux.

Plus d'infos sur le site de la Fondation Saint-Hubert : <https://www.asth.ch/fr/actualites/projets-durables/>





RÉNOVATION DE L'ÉGLISE SAINTE MARIE-MADELEINE

Par Jean-Michel Defago, président du Conseil de gestion de la paroisse

Les travaux de rénovation arrivent à leur terme. La couverture a été refaite en ardoises naturelles, les sous-bassement intérieurs ont été recrépis, la peinture rafraîchie avec de nouvelles teintes, l'éclairage réétudié avec l'utilisation de LED. Les cinq autels ont été restaurés, les vitraux nettoyés et doublés. Architectes, charpentiers, ébénistes, maçons, peintres, verriers et restaurateurs lui ont donné une nouvelle jeunesse.



Le temps a laissé ses marques à l'intérieur de l'édifice. Les restaurateurs ont redoublé d'effort pour redonner sa fraîcheur à ce lieu. Comme des clins d'œil, des témoins sous les voûtes ont été laissés visibles pour ne pas oublier les œuvres du passé.

IBAN : CH86 8080 8002 8561 5356 5

L'urgence principale de ce chantier d'envergure a été de réparer le tassement de la charpente, affaiblie par de nombreuses infiltrations d'eau. Renfort des poutres, isolation, couverture : chaque centimètre de la toiture a été rénové.

Chaque église a quelque chose à nous dire. Venez et entrez, contemplez, peut-être entendrez-vous un murmure intérieur vous dire:

«Faire, c'est dire au-delà des mots»

Laissez-vous accueillir par le Mystère : élévation, lumière, intimité, prière, enseignement, méditation, beauté. «Tout porte et tout transporte ».

Bénédition

La Bénédition de l'église rénovée de Troistorrents aura lieu le dimanche 1^{er} septembre 2024 avec une messe à 10h00, présidée par Monseigneur Jean-Marie Lovey.



Vieillies et noircies par la poussière et la fumée des cierges, les retables ont eu droit à une cure de jouvence. Emportées en atelier, toutes les statues ont été nettoyées et bichonnées.

La noble dame a dévoilé une beauté plus ancienne : des peintures murales de la voûte du chœur, enduites de peinture blanche lors de rafraîchissements précédents. Il a été décidé de mettre au jour ces peintures. Elles représentent l'Agneau Pascal accompagné des quatre évangélistes, saint Jean, saint Luc, saint Marc et saint Matthieu. L'artiste a signé son œuvre *Benvenuti 1913*.

PASSEPORT ESTIVAL 2024

Par Joë Gross, animateur socioculturel intercommunal



Du 11 au 24 juillet, le Service Socioculturel Intercommunal (SSI) propose un programme d'activités spécialement conçu pour les adolescents. Le Passeport Estival est destiné aux jeunes de la vallée qui ont terminé la 8^e année scolaire ainsi qu'aux élèves du cycle d'orientation (9^e à 11^e année). Ce programme offre aux adolescents l'opportunité de se réunir pendant l'été et de découvrir de nouvelles activités. L'inscription (obligatoire) est possible jusqu'au 21 juin 2024.

Le Service Socioculturel Intercommunal

Le SSI est un service intercommunal mandaté par les communes de la vallée afin d'œuvrer en faveur de la jeunesse et de la cohésion sociale. Joë Gross, responsable socioculturel HES, travaille activement à valoriser une jeunesse positive et diversifiée. Une de ses missions est de créer des espaces favorables à la rencontre et aux échanges entre les jeunes. Le Passeport Estival est un des projets jeunesse qui œuvre dans ce sens.

Passeport Estival 2024*

Pour la deuxième année consécutive, un Passeport Estival est proposé aux jeunes adolescents de la vallée. Ce programme prend en charge les adolescents âgés entre 12 et 15 ans, leur offrant une série d'activités spécifiques conçues pour encourager la rencontre et la découverte de nouvelles expériences.

Au programme, une série d'activités pour tous les goûts. Les jeunes auront l'occasion de se rafraîchir et de s'amuser au parc aquatique du lac de la Beunaz (France). L'adrénaline sera au rendez-vous avec un lasergame en plein air, suivi

Planning

Le programme papier du Passeport Estival est à disposition dans les offices de tourisme de la région et au guichet des communes. Un planning virtuel est publié sur les réseaux sociaux du Service Socioculturel Intercommunal (@ssi_illiez).

d'une visite de ville. Les amateurs de vitesse ne seront pas en reste avec une session de karting à Payerne. Enfin, une sortie au zoo et à la piscine des Marécottes permettra aux jeunes de découvrir la diversité de la faune et de se détendre. Un été dynamique en perspective pour les jeunes de la vallée !

* Le planning peut être sujet à modifications en fonction de la météo et du nombre d'inscriptions.

DES NOUVELLES DE L'ASSOCIATION AU-DELÀ DU GRAIN

Par Fabienne Berthoud, présidente de l'association

L'association « Au-delà du grain » a été créée en 2018 dans le but de multiplier le blé et l'orge à six rangs à Troistorrents.

Un objectif atteint, puisqu'une quantité intéressante d'orge a pu être récoltée, l'accent ayant été mis sur cette céréale.

Cependant, comme il était difficile de trouver des personnes motivées et désireuses de s'impliquer davantage dans le projet, la décision de dissoudre l'association s'est imposée.

Une partie des graines collectées, aujourd'hui conservées par Sébastien Martenet, pourra être transformée via les Vieux Moulins de la Tine. Une collaboration future avec les fours banaux est envisagée.

Le reste du stock a été donné à une exploitation bio, ce qui permet de pérenniser la culture.

Nous tenons à remercier chaleureusement toutes les personnes qui se sont intéressées de près ou de loin à ce projet et qui y ont participé.



Orge vert à 6 rangs

ANIMATIONS ÉTÉ 2024 AU VIEUX MOULINS DE LA TINE

La vie culturelle reprend ses droits aux Vieux Moulins de la Tine. Venez découvrir nos différents ateliers et apprenez-en plus sur ces activités parfois oubliées.

Atelier tissage :

Dates : 10, 17 & 24 juillet | 7, 14 & 21 août 2024
Horaires : 10h00 > 12h00 | 13h00 > 15h00
Tarifs : CHF 50.-, dès 14 ans

Démonstration des anciens métiers du bois :

Dates : 3 & 10 août 2024
Horaires : 13h30 > 16h30
Tarifs : Prix de l'entrée selon tarifs habituels

Cours d'initiation à la sculpture sur bois :

Dates : 1^{er} & 15 juin | 24 & 31 août 2024
Horaires : 13h30 > 16h30
Tarifs : CHF 50.- (dès 16 ans)

Infos pratiques (pour les cours et ateliers) :

- > Le prix comprend la visite du site des Vieux Moulins de la Tine.
- > Inscription : reservation@vimoti.ch



Atelier de tissage

BIBLIOTHÈQUE

Petite sélection des nouveautés documentaires :

Adultes

Pourquoi est-on penché dans les virages ? ...
A. Aftalion
Paris : CNRS éditions 2023

TransPlanté : vie et (presque) mort de
J. Gorgoni
Lausanne : Favre 2023

Petit dictionnaire illustré de la neige
R. Bolognesi
Sion : Le vent des cimes 2023

La fromagerie
C. Luisier
Paris : Larousse 2023

A la découverte des institutions politiques suisses
C. Pauletto
Lausanne : Presses polytechniques et universitaires romandes, 2023

La nouvelle peur des autres : trac, timidité et phobie sociale
C. André
Paris : Odile Jacob, 2023

J'arrête d'en faire trop ! : les conseils ...
C. Depuydt
Gerpennes : Kennes 2023

Le Chablais aux petits soins : histoire sanitaire ...
A. Cochand P. Stringa
Lausanne : éditions BHMS, 2023

Psychologie de l'attention
G. Macqueron
Paris : Odile Jacob 2023

L'officiel des prénoms 2024
S. Rapoport C. Tabarly Perrin
Paris : First éditions 2023

Mon enfant est hyper : anxiété, émotivité, ...
C. Assenheim
Louvain-la-Neuve : De Boeck Supérieur, 2023

100 objets racontent une histoire de femmes
A. Hirsch
Paris : Les Arènes, 2023

Faites-les lire ! : pour en finir avec le crétin digital
M. Desmurget
Paris : Edition du Seuil 2023

Jane Birkin : à fleur de peau
F. Quinonero
Paris : l'Archipel 2023

Au mayen : rencontres avec la nature
P. Schaefer
Genève : Pierre Schaefer 2023

Dépression post-partum : la face cachée de la maternité
C. Bedouet E. Marcende
Paris : Larousse, 2023

L'odyssée du sacré : croyances et ...
F. Lenoir
Paris : Albin Michel 2023

Chocolaté : le goût amer de la culture du cacao
S. Manga
Montréal : Ecosociété 2023

Le Valais à vélo
N. Richoz
Genève : Editions Slatkine, 2023

La frite de Mme Méricot : ... littérature gastronomique
H.-D. Wibaut
Lausanne : Editions 41 2023

Jeunes

Les manies de Morgane : ou les tocs expliqués aux enfants
A. Gumy
Lausanne : LEP, 2023

Les étoiles du football : les meilleurs joueurs de la planète foot
R. Gaudin
Paris : Larousse, 2023

Le cerveau pas bête : pour les 7 à 107 ans
A. Moukheiber R. Martin
Montrouge : Bayard jeunesse, 2023

Le livre extraordinaire des créatures des abysses
B. Hestermann J. Hestermann
Paris : Little Urban, 2023

Copain des robots : tout savoir sur la robotique
N. Scheihauer
Toulouse : Milan, 2023

L'intelligence artificielle
J. Lardon
Clermont-Ferrand : La Poule qui pond 2023

365 jours avec Jamy : on en apprend tous les jours
J. Gourmaud
Paris : Nathan, 2023

Harry Potter : le guide ultime ...
J.-F. Ménard
Paris : Gallimard jeunesse 2023

La grande histoire de l'argent : des coquillages aux cryptomonnaies
V. Konstantinov
Genève : La joie de lire 2023

Le grand livre d'activités en carton
J. Westing
Paris : Gallimard jeunesse 2023

HARRY, L'ÉTOILE POUR LA RECHERCHE

Par Laura Liniger, chargée de communication

La Harry's Ride for Research fête, en 2024, ses 5 ans. Depuis 2019, cette association, dont le but est de soutenir la recherche contre les glioblastomes, redouble d'inventivité pour récolter des fonds.

Cette année, c'est sous une nouvelle forme que les membres du comité ont voulu rendre hommage à Harry, décédé en 2018 d'un cancer. C'est au sommet de la Foilleuse, dans une ambiance festive et estivale, que la rencontre a pris ses quartiers. En collaboration avec l'ESS de Morgins, la Harry's Ride a mouillé le maillot lors d'un waterslide organisé pour la bonne cause.

Tous les bénéfices et dons récoltés iront, comme à l'accoutumée, à la Fondation CHUV afin de permettre aux équipes médicales de poursuivre les recherches sur ces tumeurs du cerveau.

En 4 éditions, CHF 90'000. - ont déjà pu être versés à la Fondation. Le comité, toujours époustoufflé par l'engouement qui règne autour de cette cause, espérait atteindre, cette année, la barre symbolique des CHF 100'000. -.

C'est chose faite ! Grâce à la générosité des nombreux donateurs, un chèque d'un montant de CHF 13'336.- a été remis aux docteurs du CHUV, permettant ainsi à la bande de copains d'atteindre leur objectif.

Vos dons

IBAN : CH43 8080 8005 2307 5440 0

Association Les enfants de cœur



LE FC TROISTORRENTS CÉLÈBRE L'AMITIÉ À FAYOT

Par Michael Gay, membre du comité d'organisation

Qui dit événement incontournable du mois de juin à Troistorrents dit «Tournoi de l'amitié». Organisé par le FC Troistorrents depuis 1981, la manifestation a pris de l'ampleur pour atteindre jusqu'à 75 équipes en 1991.

Année après année, les organisateurs s'efforcent de faire perdurer cet événement convivial où se retrouvent passionnés de football et amateurs souhaitant passer un bon moment. Le nom du tournoi parle d'ailleurs de lui-même !



En 2024, le tournoi aura lieu du vendredi 14 au dimanche 16 juin. Vendredi et samedi se dérouleront les phases qualificatives, puis, le dimanche, les phases finales. Nouveauté 2024 : un tournoi de junior D à 7 joueurs nés entre 2011 et 2013 se déroulera en parallèle des finales du tournoi populaire. Durant tout le week-end : ambiance et DJ, restauration, diffusion des matchs de l'Euro 2024, concours de chars et costumes.

Si vous souhaitez passer un chouette week-end, inscrivez-vous à : manifestation@fc-troistorrents.ch ou 0794759503 (inscription obligatoire).

Plus d'informations sur fc-troistorrents.ch (rubrique : La vie du Club).

Le FC Troistorrents se réjouit de vous retrouver à Fayot pour ce week-end placé sous le signe de l'amitié.

BEAU DYNAMISME DE LA SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT

Par Cora Battaglieri, responsable des bénévoles

Désireuse de faire bouger les villages, la société de développement (SD) de Troistorrents-Morgins redouble d'inventivité pour combler petits et grands. Ci-dessous quelques événements qui ont animé ou animeront notre commune.

25 et 26 novembre 2023 - Marché de Noël

Il est très apprécié de mettre des lumières et de la musique dans la froideur des soirées du mois de novembre pour se plonger doucement dans l'ambiance feutrée de Noël. Chaque année, des nouveautés et des surprises sont proposées pour petits et grands.

21 janvier 2024 - Pasta-party des bénévoles

Il s'agissait de passer un moment convivial pour remercier les personnes qui ont à cœur de s'investir pour faire vivre nos villages. Pour agrémenter la soirée, une petite surprise a été réservée à chaque bénévole. Cette soirée fut appréciée tant par les invités que par le comité. Un succès !

Du 21 au 23 mars 2024 - Rock The Piste off

Le 1^{er} événement de l'année 2024 organisé par la SD, en collaboration avec RDDM, fut haut en musique et fort d'une ambiance incroyable !

30 mai 2024 - Fête Dieu

La SD contribue à la partie festive de la Fête-Dieu organisée cette année à Troistorrents par la Milice du val-d'Illiez et la paroisse.

31 juillet 2024 - Veillée Fête nationale

Notre société s'occupe de la partie bar et restauration de cette journée organisée à Morgins, en collaboration avec RDDM pour la partie animation jusqu'au bout de la nuit.

1^{er} août 2024 - Fête Nationale

La SD soutient la fanfare L'Union instrumentale pour l'organisation de la diane du 1^{er} août à Troistorrents : venez prendre un café et un croissant en sa compagnie !

Pour la diane du 1^{er} août à Morgins, jouée par la fanfare l'Helvétienne, les habitants ont pour coutume d'inviter la fanfare et se chargent de l'accueillir à plusieurs endroits de la station.

4 août 2024 - Salon de la santé par les plantes

Cette année, l'événement prendra place à la salle de la Jeur à Morgins, avec la collaboration de RDDM.

La SD a besoin de vous !

Intégrer un comité et donner de votre temps vous a déjà traversé l'esprit ?

Vous investir pour animer nos villages vous intéresse ?

Alors, contactez-nous !

Contact cotisations ou afin d'intégrer le comité
Baptiste Dubosson, président
076 454 96 26

Contact pour devenir bénévole
ou faire partie d'un groupe de travail
Camille Renevier, secrétaire
079 351 55 18

Suivez-nous sur les réseaux sociaux :
Facebook
Société de développement 3Torrents-Morgins

Instagram
@ sd_troistorrents_morgins



^ Transformée en place de concert, Morgins a vibré lors du Rock The Pistes off

ÉLECTION DU «SAPIN PRÉSIDENT»

Par Baptiste Dubosson, président de la société de développement

La tradition du « Sapin Président » prend son origine dans les forêts du Jura à la fin du 19^e siècle. Le sapin - ou parfois l'épicéa - le plus majestueux de la commune est élu officiellement président au cours d'une cérémonie festive qui réunit forestiers, représentants des autorités politiques et villageois.

Lors de la cérémonie, une plaque indiquant les caractéristiques de l'arbre (dimensions, âge estimé, volume de bois, etc.) est inaugurée. Lorsque le Sapin Président tombe - pour diverses raisons : maladie, âge, coup de foudre, etc. -, son successeur est désigné.

Nous possédons sur notre commune un riche patrimoine forestier, d'environ 1806 ha. Nos villages sont entourés par de nombreux massifs forestiers, qui recèlent de magnifiques spécimens. 80% sont des épicéas et 18% des sapins blancs. Ces forêts donnent un charme à l'endroit où nous vivons et, au-delà de leur fonction d'accueil de la biodiversité, de lieux de loisirs et de détente, elles ont, particulièrement dans les villages de montagne, une fonction de protection. Ce sont elles qui nous protègent des avalanches, des glissements de terrain et des chutes de pierres.

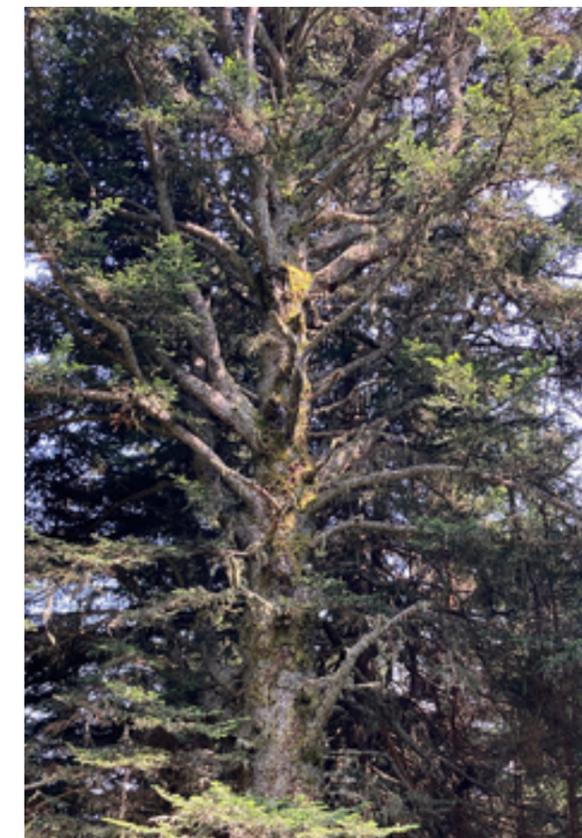
Les bienfaits que nous apportent nos forêts ne doivent cependant pas nous empêcher de constater une réalité plus sombre : le réchauffement du climat impacte de manière sérieuse celles qui nous protègent. Nos épicéas sont frappés par la sécheresse estivale et achevés par des scolytes de plus en plus nombreux. Quant à nos sapins, c'est la chaleur et le manque d'humidité atmosphérique qui les font rougir sur place. Le visage de nos forêts va donc considérablement changer ces prochaines décennies.

Pourquoi élire un sapin au titre de président ?

Sortir de l'anonymat un de ces arbres permet d'attirer l'attention sur son sort et, de ce fait, sur celui de ses congénères. Si cela peut amener la population à prendre conscience de la richesse et des rôles de nos forêts, mais également de leur vulnérabilité et des défis auxquelles elles sont confrontées, alors l'opération sera un succès.

Notre Sapin Président centenaire, devenu depuis son élection l'arbre le plus important de la commune, pourra, comme c'est le cas dans les forêts du Jura, être un objectif de promenade et sensibiliser notamment les plus jeunes à l'avenir de nos forêts.

A l'occasion de la Journée des Bourgeois, le 14 septembre prochain, à 12h00, notre Sapin Président se verra décoré. Nous vous invitons toutes et tous à partager ce moment festif en compagnie du service forestier, des autorités communales et de la société de développement.



” Sortir de l'anonymat un de ces arbres permet d'attirer l'attention sur son sort et, de ce fait, sur celui de ses congénères. ”



^ Localisation du «Sapin Président» : forêt des Ecottis.

FONCTIONNEMENT DU MULTI PASS : CE QUI CHANGE EN 2024

Par Région Dents du Midi

Né en 2009 sous l'impulsion des dix sociétés de remontées mécaniques franco-suisse des Portes du Soleil, le Multi Pass a permis de doubler la fréquentation des remontées mécaniques pendant la saison estivale. Dès cet été, son fonctionnement sera modifié.

A l'initiative des remontées mécaniques de notre destination, le fonctionnement de la carte avantage Multi Pass a été repensé pour cet été :

- › Le téléphérique de Champéry et la télécabine de Morgins ne seront plus accessibles gratuitement pour les piétons détenteurs du Multi Pass. Une réduction de 30% sera désormais proposée sur les simples courses et les allers-retours (voir les tarifs dans l'encadré en page 29).
- › Une extension sera disponible, aux tarifs suivants :
 - CHF 60.- pour la saison (en plus du prix du Multi Pass), pour les pendulaires et les habitants de la vallée d'Illiez
 - CHF 30.- pour la saison, pour les résidents secondaires et les propriétaires de logements de vacances
 - CHF 10.- par jour, pour les hôtes en séjour.

Ces formules, facultatives, permettront d'utiliser le téléphérique de Champéry et la télécabine de Morgins en accès illimité pendant leur période respective d'exploitation estivale (dates disponibles sur pds-ch.ch). En d'autres termes, il s'agit d'un forfait « saison » pour les piétons, valable sur les deux remontées mécaniques en question.

Pour bénéficier de l'extension, les résidents secondaires et les propriétaires de logements de

Multi Pass gratuit

La Commune offre les Multi Pass aux jeunes en âge de scolarité obligatoire nés entre le 1^{er} octobre 2018 et le 31 juillet 2019.

vacances s'acquitteront du montant dû dans l'un des offices du tourisme de la destination (Champéry ou Morgins) au moment du retrait du Multi Pass. Pour les hôtes en séjour, les pendulaires et habitants, le Multi Pass et son extension s'obtiennent aux caisses des remontées mécaniques de Champéry, Morgins ou des Crosets.

A noter que les autres remontées mécaniques, à l'instar des télésièges des Crosets et des Mossettes, restent accessibles gratuitement sans supplément pour les piétons détenteurs du Multi Pass. Pas de changement non plus pour les jeunes scolarisés et domiciliés dans la vallée : le Multi Pass inclut toujours l'accès gratuit et illimité au téléphérique et à la télécabine.

Nous vous souhaitons un été radieux, rempli d'aventures au sommet !

”

Pas de changement non plus pour les jeunes scolarisés et domiciliés dans la vallée : le Multi Pass inclut toujours l'accès gratuit et illimité au téléphérique et à la télécabine.

”

Tarifs de l'été 2024 pour les piétons

valables sur le téléphérique de Champéry et la télécabine de Morgins

	Adulte	Enfant (5-15 ans)	Jeune (16-25 ans)	Senior (dès 65 ans)
Simple course	14.- / 9.- / 0.-	10.- / 7.- / 0.-	12.- / 8.- / 0.-	12.- / 8.- / 0.-
Aller-retour	24.- / 16.- / 0.-	18.- / 12.- / 0.-	22.- / 15.- / 0.-	22.- / 15.- / 0.-

- › 1^{er} prix = tarifs publics sans Multi Pass
- › 2^e prix = avec le rabais de 30% sur présentation d'un Multi Pass
- › 3^e prix = avec l'extension au Multi Pass

Propriétaire de logement de vacances
 ↓
 1 Multi Pass / 17 m²
 ↓
 +30 CHF / saison (pas d'extension à la journée)

Hôtes en séjour*
 ↓
 1 Multi Pass / pers. / jour* (dès la 1^{ère} nuitée)
 ↓
 +10 CHF / pers. / jour (pas d'extension à la saison)

Pendulaires Locaux
 ↓
 17 CHF / journée / 110 CHF / saison
 ↓
 +60 CHF / saison (pas d'extension à la journée)

MULTI PASS
 RÉDUCTION DE 30%
 TÉLÉPHÉRIQUE CHAMPÉRY
 TÉLÉCABINE MORGINS

+ EXTENSION
 MORGINS CHAMPÉRY
 GRATUITE
 TÉLÉPHÉRIQUE CHAMPÉRY
 TÉLÉCABINE MORGINS



LES GRANDES DATES

ÉTÉ 2024



- | | | | |
|--|--|--|--|
| 18.05
Journée des Artistes
Monthey d'Illeiz | 27.07
Sentier de la Bière | 08 - 09.08
L'Apprenti Sorcier
Stéphane Lambiel & Beatrice Berrut | 06 - 08.09
Bike & Sound Festival |
| 30.05 - 02.06
Rallye du Chablais | 30.07 - 04.08
The Ultimates 2024 | 09 - 11.08
Championnats d'Europe
de VTT 2024 - Downhill | 08.09
Alpine Gravel Challenge
(UCI Gravel World Series) |
| 01 - 02.06
49 ^{ème} Giron des Musiques
de la Vallée d'Illeiz | 31.07
Veillée de la Fête Nationale | 13 - 15.09 (Monthey)
UCI Pump Track World
Championships Qualifier
& Pump Track Valais/Wallis Final | |
| 28 - 30.06
Pass'Portes du Soleil | 31.07 - 14.08
Rencontres Musicales
Champéry 25 ^e édition | 17 - 18.08
Vintage Motors Expo | |
| 13, 20, 27.07 & 03.08
Marchés Morginois | 01.08
Fête Nationale | 24.08
Foire de Bétail | 14.09
Trail des Dents du Midi |
| 26 - 27.07
Fête du Village de Val-d'Illeiz | 04.08
Salon de la Santé
par les Plantes | 26.08 - 08.09
Swiss Peaks Trail | 02.10
La Braye Challenge |
| | | 31.08
Para d'Illeiz
Grimpée d'Culet
Balade au Fil du Pain | 05.10
Balade Gourmande en E-Bike |

LUMIÈRE SUR L'HELVÉTIENNE

Notre commune compte plus de 40 sociétés en tous genres qui animent nos villages et créent des liens au sein de notre population.

Dans chaque édition, l'une d'elle est mise en lumière à travers un cliché de son choix.



^ Vive la fanfare l'Helvétienne de Morgins !

IMPRESSUM

- Editeur**
Commune de Troistorrents
- Comité de rédaction**
Commission communication
- Relecture**
Le fin mot Communication, Martigny
- Réalisation et impression**
RMS Communications, Val-d'Illeiz
- Tirage**
2550 exemplaires
- Parution**
trimestrielle
- Contact**
journal@troistorrents.ch

PROCHAIN NUMÉRO

C'est avec grand plaisir que nous accueillons les articles ainsi que les annonces de manifestations ou d'activités pour notre commune.

Vous pouvez y joindre vos photos. Pour être publiables, elles doivent nous parvenir en haute résolution (format .jpg ou .tif). Evitez donc les photos partagées par WhatsApp.

La Commune se réserve le droit de raccourcir les textes envoyés.

Le prochain numéro du *Troistorrents-Morgins Information* paraîtra à l'automne 2024. Nous vous prions de faire parvenir vos informations par e-mail à journal@troistorrents.ch **jusqu'au 5 juillet 2024.**



AGENDA

Retrouvez en un clin d'œil l'essentiel des manifestations de juin à septembre 2024 !

JUIN

1-2	Giron de la vallée d'Illeziez Troistorrents
6	Et si on parlait de... la pratique sportive pour un bon équilibre Salle de l'Eau rouge, Morgins
8-9	Spectacle de danse Salle polyvalente de Troistorrents
14-16	Tournoi de l'amitié Fayot
28 au 30	Pass'Portes du Soleil MTB Domaine des Portes du Soleil
3-10-17	Lundis sportifs Place du Bois (départ de la route du Jorat)

JUILLET

8 au 20	Passeport vacances
13-20-27	Marché morginois Morgins
22 au 26	Camp multisports Troistorrents
31	Veillée de la Fête Nationale Morgins

AOÛT

01	Diane Troistorrents et Morgins
03	Marché morginois Morgins
04	Salon de la santé par les plantes Morgins
23	Cinéma en plein air Cour d'école de Troistorrents
31	Balade au fil du pain Troistorrents

SEPTEMBRE

01	Bénédictin de l'église restaurée Église de Troistorrents
05	Et si on parlait de... Danser ma vie et performance artistique Chalet de la Treille
07	Swisspeaks Trail Marathon Morgins
14	Journée des Bourgeois et élection du Sapin Président Troistorrents et Morgins



^ Avec l'arrivée des beaux jours, tout est réuni pour se rassembler.



^ Football, basket, handball et plein d'autres activités au programme du camp multisport 2024.